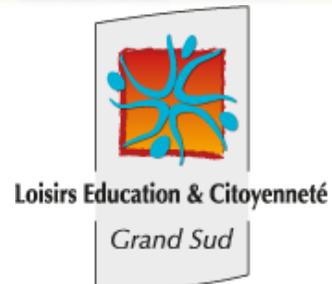


2020-2021

Projet Pédagogique ALAE Jacques Prévert



1 rue des Fauvettes 31830 Plaisance-du-Touch

Coordonnées :

Tél : 07.60.85.99.30

Mail : alaeprevert@plaisancedutouch.fr

Préambule :

Dans le cadre de la loi dite de refondation de l'Ecole prenant en compte la globalité du temps de l'enfant, la commune de Plaisance-du-Touch a fait appel en Janvier 2018 à l'organisateur « Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud » afin de mettre en œuvre une politique d'éducation complémentaire de l'Ecole publique, laquelle se traduit notamment par la définition de ce projet pédagogique pour l'Alae/Alsh Jacques Prévert.

En effet, afin d'assurer une réelle continuité éducative, le projet pédagogique suivant a été élaboré par l'ensemble des membres de l'équipe d'animation Jacques Prévert, en tenant compte des objectifs définis par :

- ❖ Le projet éducatif de LEC Grand Sud
- ❖ Les orientations du Projet Educatif De Territoire mis en place par les acteurs éducatifs de la commune
- ❖ Et également du Projet d'école Jacques Prévert

Notre projet précisera les valeurs éducatives, les objectifs, les moyens à mettre en œuvre, les modalités d'évaluation ainsi que l'organisation prévue pour l'année 2020-2021. Il montrera comment l'accueil périscolaire s'inscrit dans une démarche de développement de qualité de l'offre de loisirs éducatifs et permettra de donner du sens aux actions qui seront menées sur le terrain. Il devra permettre aux enfants restant durant les temps périscolaires (matin, midi et soir) ainsi que le mercredi après-midi, de passer des moments d'apprentissages ludiques et conviviaux dans un cadre de vie collective sécurisant.

Aussi pour l'année 2020-2021, l'équipe d'animation travaillera particulièrement autour de trois grands objectifs :

- ❖ La citoyenneté
- ❖ L'épanouissement
- ❖ Et la coéducation

L'ensemble de ce projet pourra être enrichi et réajusté au fur et à mesure de l'année en se nourrissant des expériences, des nécessités ou encore des envies des enfants ou acteurs éducatifs. Il visera en permanence l'amélioration, l'évolution et la pertinence des actions qui seront proposées aux publics.

Sommaire :

Préambule :	2
Descriptif de l'Accueil :	4
Le portrait du territoire :	5
Orientations éducatives de l'organisateur et du PEDT	6
Le portrait de la structure.....	8
Les intentions pédagogiques de l'équipe d'animation	10
Le projet de fonctionnement	17
Projets d'animation choisis pour atteindre les objectifs	30
Les spécificités des Mercredis	32
L'équipe d'animation.....	36
Communication envers les familles.....	40
Nos partenaires	42
L'évaluation.....	43
Conclusion.....	49
Annexes.....	50

Descriptif de l'Accueil :

Type d'accueil : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Organisateur : Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud 7 rue Paul Mesplé 31100 TOULOUSE Tel : 05 62 87 43 43

Le numéro de déclaration DDJS du séjour : 031ORG0424

Le lieu du séjour : ALAE Prévert 1 rue des Fauvettes 31830 Plaisance-du-Touch (dans l'enceinte des locaux de l'école Jacques Prévert).

Capacité d'accueil : 360 enfants de 6 à 12 ans scolarisés du CP au CM2 à Plaisance-du-Touch (Environ 15 enfants ayant une reconnaissance de la MDPH).

Date d'ouverture et temps d'accueil : Du 01/09/2020 au 06/07/2021

ALAE matin : (lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi) de 7h30 à 8h50

ALAE midi : (lundi-mardi-jeudi-vendredi) de 12h00 à 14h15

ALAE soir : (lundi-mardi-jeudi-vendredi) de 16h30 à 18h30

et le mercredi de 12h00 à 18h30

Le nombre d'adultes et répartition : 24 personnels pédagogiques répartis sur les différents accueils

Le portrait du territoire :



La ville de Plaisance du Touch est une commune située en Haute Garonne (31) en région Occitanie, à 13 kilomètres de Toulouse, dans la banlieue ouest. Elle est membre de la Communauté de Commune de la Save au Touch, qui regroupe 7 communes. La compétence « action sociale » est une compétence de la CCST.

Le cadre de vie, l'environnement, la qualité des services et le dynamisme du tissu associatif local font de Plaisance du Touch une commune où il fait bon vivre. Le bassin d'emploi autour de l'aéronautique attire de nouvelles familles.

- ❖ Population : Environ 18196 habitants au 1 er Janvier 2018
- ❖ Superficie : 26,53
- ❖ La ville est en plein essor économique et social. Elle mène une politique de rénovation et de travaux conséquente
- ❖ Plaisance possède une économie enrichie par des commerces de proximité, des artisans, et des entreprises diversifiées
 - ❖ Nombre total de logements : environ 6500, en plein développement
 - ❖ Desservie par la RN 124, à 13 km de Toulouse
 - ❖ A la fois urbaine et rurale
 - ❖ Tissu associatif important : + de 90 associations

La mairie de la commune tient particulièrement au respect de l'environnement et encourage donc les villageois à diminuer la pollution ambiante en favorisant d'autres types de moyens de transport que ceux qui en produisent (piétons, vélos). De même, elle pratique une politique de prévention en adoptant des habitudes utiles pour le bien commun. Des poubelles destinées à chaque catégorie de déchets (plastiques, vêtements, papiers, verres, déchets ménagers...) sont installées dans différents endroits de la ville accessibles à tous.

Orientations éducatives de l'organisateur et du PEDT

Le projet éducatif de l'organisateur :

Depuis janvier 2018 la commune de Plaisance du Touch a délégué la gestion du service jeunesse à l'association Loisirs Education & citoyenneté Grand Sud. Le réseau Loisirs Education & citoyenneté Grand Sud est composé d'associations locales et territoriales, de la région Provence-Alpes côte d'Azur à l'Aquitaine, qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de la formation, des loisirs et de la culture. Issue de l'éducation populaire, elle intervient dans une fin de démocratisation : de l'accès aux savoirs, de diffusion de la connaissance au plus grand nombre, de formation de citoyens actifs et responsables par une pédagogie adaptée favorisant la créativité.

Les objectifs éducatifs de LE&C Grand Sud :

❖ Humanisme, solidarité et ouverture culturelle :

L'humanisme vise à lutter contre l'ignorance et à diffuser plus clairement le patrimoine culturel.

Les notions de libre arbitre, de tolérance, d'indépendance, d'ouverture et de curiosité sont indissociables d'une éducation pratique et théorique de l'humanisme et de la démocratie.

L'accès aux loisirs éducatifs pour tous : Les activités proposées ne sont pas une fin en soi mais un support éducatif pour favoriser l'épanouissement, permettre la socialisation et accéder à l'autonomie.

Nous luttons contre les inégalités en permettant au plus grand nombre d'accéder, par le biais des loisirs, à la culture, au savoir et à la connaissance.

❖ La coéducation :

C'est la prise en compte de tous les acteurs éducatifs.

Nous recherchons la complémentarité, la diversité et la construction d'une action éducative. Nos actions s'inscrivent dans une démarche territoriale volontaire, afin de construire des partenariats durables, des projets pertinents et cohérents.

L'implication citoyenne dans la vie publique et associative : l'organisation de notre réseau vise à la prise en compte de chaque individu, de chaque point de vue dans l'optique de partager et de construire collectivement.

❖ Les axes transversaux :

LE&C a pour mission de développer des actions sur chaque territoire et leur donner un sens au regard de ses valeurs, de ses engagements et des problématiques contemporaines.

- **Le développement durable** : existe par des actions menées sur le terrain. Les projets de développement durable concrétisent les valeurs et les engagements de LE&C.
- **L'intergénérationnel** : LE&C intervient auprès de l'ensemble du public (petite enfance et senior en développement, enfance, jeunesse, écoles artistiques, projets internationaux) et des actions multiples sont menées sur les sites. Cette thématique doit être approfondie par des projets de formation en ouvrant la voie à des démarches innovantes.
- **La diversité et l'ouverture culturelle** : avec la mixité des provenances, des cultures, les parcours de vie dans le monde, la réflexion sur cette thématique est impérative avec un concept à développer : mettre en exergue ce qui nous rassemble pour se connaître et se reconnaître.

Le projet éducation de territoire :

Poursuivant sa politique en faveur de l'enfance et de la jeunesse, la collectivité territoriale s'est engagée dans une démarche de Projet Éducatif De Territoire (P.E.D.T), visant à aménager les temps et les activités de l'enfant durant les temps périscolaires.

Les orientations du PEDT s'articuleront autour de trois axes forts :

❖ AXE 1 :

- Valoriser la place de la famille
- Soutenir la fonction parentale
- Rendre accessible les services à destination des familles

❖ AXE 2 :

- Favoriser le vivre ensemble
- Se connaître et respecter les autres
- Promouvoir le principe de laïcité

- Sensibiliser les jeunes au respect de l'environnement
- Valoriser l'intergénérationnel

❖ AXE 3 :

- Développer la complémentarité pour une cohérence éducative sur le territoire
- Renforcer les liens entre école, collège et lycée avec les autres acteurs du territoire
- Favoriser la connaissance des différents acteurs
- Développer la collaboration entre les acteurs du territoire

Le portrait de la structure

Types de structures et modalités d'accueil :

Le temps scolaire est organisé dans le cadre général de la réforme sur l'aménagement des rythmes scolaires de janvier 2013. Depuis Janvier 2018, la Mairie de Plaisance-du-Touch a confié le marché des loisirs enfance à l'association d'éducation populaire Loisirs, Education & Citoyenneté Grand Sud.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Arrivée entre 7h30 et 8h45 <small>Si inscription</small>	 ALAE : Accueil du matin				
9h>12h	 CLASSE*				
12h>12h45	APC* (les mardis et jeudis)				
12h>14h15 <small>Si inscription</small>	Pause méridienne : ALAE : Repas midi + accueil repas midi		Maison ou Garderie Départ entre 12h10 et 12h30 ou ALSH 12h à 18h30		Pause méridienne : ALAE : Repas midi + accueil repas midi
14h15>16h30	 CLASSE*		 CLASSE*		
Départ entre 16h40 et 18h30 <small>Si inscription</small>	ALAE : Accueil du soir		 ALAE : Accueil du soir		

*APC : Activités Pédagogiques Complémentaires

Les accueils de loisirs et les logiques de projets étaient déjà ancrés sur le territoire avant la réforme (présence d'un CEL, puis PEL).

Les débats concernant la mise en place de ces nouveaux rythmes ont été réalisés en concertation (Parents d'élèves – Enseignants - Elus) lors des conseils d'écoles puis soumis au vote lors d'un conseil d'école extraordinaire.

Les résultats ont été suivis par les élus. Les 3 heures libérées chaque semaine ont permis d'augmenter la pause méridienne d'1/4 heure sur 4 jours, de terminer la journée de classe plus tôt (16h30) ainsi que d'enrichir l'offre d'activités au sein des ALAE (davantage d'intervenants et de projets partenariaux).

Cette organisation n'a pas été remise en cause à la rentrée 2017 malgré les possibilités dérogatoires. Cependant, à l'issue des votes en conseils d'écoles, 2 écoles sur 7 auraient souhaité revenir à la semaine de 4 jours.

L'ALAE et ALSH Jacques Prévert se trouvent à l'intérieur de l'école élémentaire qui est située au sud de Plaisance-du-Touch, mais proche du centre ville. Construite en 1991, elle a remplacé l'ancienne école qui se trouvait au centre ville. Aujourd'hui elle est entourée d'une école maternelle Pauline Kergomard, d'un gymnase (Monestié), d'un plateau scolaire, du cinéma, du Point Jeune, de la gendarmerie et d'un city park. L'architecture moderne avec des baies vitrées, donne à cette structure beaucoup de luminosité et en fait un lieu de vie agréable.

Située dans un quartier composé essentiellement de maisons individuelles, l'arrivée récente de nouvelles infrastructures types logements collectifs et lotissements permet à l'école Jacques Prévert d'accueillir 367 élèves, de tous milieux socioculturels avec 14 classes effectives du CP au CM2.

<u>Jacques Prévert</u>	ALAE	ALSH du Mercredi
Capacité d'accueil	360 enfants	100 enfants
Direction	1 Directeur BPJEPS + 1 Directeur adjoint BAFD	1 Directeur BPJEPS
Taux d'encadrement	22 animateurs	7 animateurs

Les espaces de l'accueil de loisirs :

La structure accueille les enfants tout au long de l'année dans les espaces dédiés au sein de l'école :

- ❖ Un Hall d'entrée
- ❖ Salle Polyvalente de 70 m2
- ❖ Bibliothèque et Centre de Documentation
- ❖ Salle ALAE avec placard de rangement du matériel
- ❖ Espace préfabriqué avec une petite salle d'activité,

- ❖ Une grande salle de restauration
- ❖ Un coin infirmerie

A l'extérieur et à proximité de l'école :

- ❖ Espaces extérieurs (préau couvert, cour, espaces verts et jardins)
- ❖ Gymnase de 2 salles réservées aux activités sportives
- ❖ Un plateau sportif « City Park » équipé de buts de handball, panneaux de basket, volley et tennis

Les intentions pédagogiques de l'équipe d'animation

La déclinaison des intentions pédagogiques est le résultat d'un travail de concertation avec l'équipe d'animation de Jacques Prévert. Le projet s'articule autour de 3 objectifs généraux découlant des projets éducatifs :

La citoyenneté : Permettre à chaque enfant de se construire en tant que citoyen

L'épanouissement : Permettre à l'enfant de grandir et de s'épanouir en prenant du plaisir

La coéducation : Permettre la coéducation de l'enfant par l'ensemble des acteurs éducatifs

Pour chacun de ces objectifs généraux, nous présentons les objectifs opérationnels, les actions visées et les effets respectifs attendus pour l'année 2020-2021.

Citoyenneté

« Permettre à chaque enfant de se construire en tant que citoyen »

<p>Objectif opérationnel</p> <p>FAVORISER POUR TOUS LE VIVRE ENSEMBLE DANS UN CADRE SECURISE ET SECURISANT</p>	<p style="text-align: right;"><u>Actions</u></p> <p><u>Comment faire ?</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre en place des règles de vie pour le mieux vivre ensemble créer des supports visuels pour toute 2. l'année / Respect des règles communes, entraide. Apprendre aux enfants, par le biais du jeu, à respecter ces règles. Définir des limites, des interdits et les expliquer, 3. Inviter les enfants à donner leur avis sur les activités, la vie de l'ALAE et de l'ALSH en général : profiter des temps du repas, du goûter et des mercredis pour demander aux enfants ce qu'ils pensent des activités proposées, ce qu'il leur a plu ou déçu ! 4. Permettre aux enfants de connaître leur environnement proche, city parc, gymnase.. 5. Par le biais des activités les enfants apprendront à se connaître et à échanger 6. Garantir un accueil laïque aux enfants et aux familles 7. Mixité des tranches d'âges du CP au CM2 / Création de passerelles entre maternels et élémentaires lors du dernier cycle. (ex : Grande section-CP/CM2-espace jeunesse) 8. Faire participer les enfants au rangement des activités, au respect et à l'entretien du matériel et des locaux mis à leur disposition 9. Insister sur la politesse des enfants 10. Permettre aux enfants de s'exprimer : mettre en place des temps d'échanges, réunion collective <p><u>Quels éléments regardons-nous pour savoir si nous avons réussi ?</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Règles de vie claires et comprises des enfants affichés dans les locaux 2. Activités accessibles au plus grand nombre peu importe l'âge. 3. Choix par l'enfant du service de restauration scolaire auquel il souhaite passer
---	---

<p>Objectif opérationnel</p>	<p style="text-align: right;"><u>Actions</u></p>
------------------------------	--

<p>Donner la possibilité à l'enfant d'agir pour son environnement</p>	<p><u>Comment faire ?</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'action autour de l'écocitoyenneté : Tri sélectif, entretien des plantes et du jardin, limiter le gaspillage : apprendre à ne pas jeter le pain, finir son verre d'eau.. 2. Permettre aux enfants d'effectuer quotidiennement un ramassage des déchets 3. Favoriser la mise en place d'un jardin / Favoriser une observation concrète de la nature autour de nous 4. Utilisation des produits de récupération pour des créations « récup'art »
	<p><u>Quels éléments regardons-nous pour savoir si nous avons réussi ?</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place de la brigade verte 2. Continuité de l'Ambassade du tri en restauration scolaire 3. Expérience sur l'évolution du jardin au gré des saisons 4. Mise à disposition de différents supports pour des réalisations artistiques 5. Mise en place d'atelier cuisine avec les enfants 6. Donner une deuxième vie à la matière

Epanouissement

« Permettre à l'enfant de grandir et de s'épanouir en prenant du plaisir »

<u>Objectif opérationnel</u>	<u>Actions</u>
FAVORISER LA MISE EN PLACE D'ACTIVITES DIVERSIFIEE ET INNOVANTES	<p><u>Comment faire ?</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Mettre par cycle des activités de découvertes avec intervenant2. Dynamiser le planning d'activités par cycle3. Proposer à la fois des activités structurées, mais aussi mettre à disposition du matériel favorisant le jeu libre, la spontanéité, l'imaginaire et la création...4. Développer les activités d'expressions corporelles et les jeux sportifs ou collectifs5. Valoriser l'investissement des enfants dans la réalisation de leur activité6. Exploiter les activités qui sont réalisées en les valorisant7. Donner un aspect ludique aux activités qui sont proposées à l'enfant8. Engagement de l'enfant sur des projets d'activités
	<p><u>Quels éléments regardons-nous pour savoir si nous avons réussi ?</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Mise en place d'un forum d'activités à chaque cycle2. Valorisation des projets (Spectacle, tournage, CD, Clip...)3. Plannings d'activités matin, midi et soir4. Réflexion régulière quant à l'aménagement de l'espace ; aménager des espaces où l'enfant pourra utiliser seul le matériel ou les jeux

<u>Objectif opérationnel</u>	<u>Actions</u>
<p>PRIVILEGIER LES PROJETS D'ACTIVITES AUX ACTIVITES</p>	<p><u>Comment faire ?</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Découverte proposition aux enfants, implication des enfants dans les propositions d'activités, faire un projet manuel pour pouvoir mettre en place plus tard 2. Création de costume, de décors, d'objets, d'une mise en scène... 3. Faire une exposition, un spectacle de fin d'année 4. Projet d'activité (préparation d'un spectacle, préparation du marché de Noël, préparation du carnaval) rencontre sportive (découvrir de nouveaux sports, des sports collectifs, mise en place de tournois)
	<p><u>Quels éléments regardons-nous pour savoir si nous avons réussi ?</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Spectacle, kermesse, carnaval, exposition, marché de Noël, rencontre « sportif » parents-enfants, rencontre scientifique, défilé... 2. Bilan (taux de participation aux expositions, spectacle, carnaval,...) 3. Boîte à idées pour proposer des activités

Coéducation

« Permettre la coéducation de l'enfant par l'ensemble des acteurs éducatifs »

<u>Objectif opérationnel</u>	<u>Actions</u>
<p>AGIR EN COMPLEMENTARITE EDUCATIVE ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS</p>	<p><u>Comment faire ?</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Participation aux des réunions déjà prévues sur les projets2. Organiser des réunions entre animateurs et professeurs en prévision des cycles pour envisager des projets communs.3. Organisation de portes ouvertes à destination du public (parents-enseignants)4. Permettre aux enfants d'échanger sur leur savoir-faire et leurs connaissances5. Donner la possibilité aux animateurs de partager leurs compétences afin de diversifier leur pratique6. Favoriser la mise en place de projet avec l'équipe enseignante7. Prendre en compte le rôle pédagogique des parents en les faisant participer aux projets de la structure8. Mettre en place des rencontres avec du public du 3eme âge.
	<p><u>Quels éléments regardons-nous pour savoir si nous avons réussi ?</u></p> <ol style="list-style-type: none">1. Organisation d'événements communs2. Mettre en place des projets avec la maison de retraite du Prat

<u>Objectif opérationnel</u>	<u>Actions</u>
<p>VALORISER LES ACTIONS AUPRES DES DIFFERENTS ACTEURS</p>	<p><u>Comment faire ?</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Permettre aux enfants d'animer un groupe en fonction des compétences 2. Proposer des temps de valorisation des activités réalisées par les enfants 3. Participation à la réunion des nouveaux parents organisée par l'école. 4. Inviter les familles à participer à des ateliers jeux « jeudi je dis jeu » animé par un membre de l'équipe d'animation dans le but d'échanger et de partager un moment convivial avec son enfant. 5. Informer le mieux possible, notamment par la discussion entre le référent et la famille lors des temps d'accueil, par le biais d'affichage et également en dévoilant quelques éléments des programmes d'activités à venir... 6. Mettre en place un cahier de liaison ALAE/Ecole 7. Permettre à tous les animateurs de travailler en binôme afin de diversifier leur pratique 8. Mise en place de temps d'échanges entre animateurs et enseignants 9. Mettre le projet pédagogique à destination des parents et leurs donner une visibilité sur les projets d'animations 10. Mettre à disposition le projet pédagogique de l'ALAE et de l'ALSH aux acteurs éducatifs
	<p><u>Quels éléments regardons-nous pour savoir si nous avons réussi ?</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ateliers des Minis-animateurs 2. Projet pédagogique disponible pour tous 3. Proposer des portes ouvertes (au 1^{er} trimestre, en fin d'année) puis proposer des moments conviviaux autour des fêtes de fin d'année.

Le projet de fonctionnement

Structuration de l'année :

L'année est structurée en cycles (de périodes de vacances à vacances) et s'organise de la manière suivante :

Cycle 4 : Rentrée scolaire → Vacances d'automne

Vacances d'Automne

Cycle 5 : Vacances d'automne → Vacances de Noël

Cycle 1 : Vacances de Noël → Vacances d'Hiver

Vacances de d'Hiver

Cycle 2 : Vacances d'Hiver → Vacances de Printemps

Vacances de printemps

Cycle 3 : Vacances de Printemps → Vacances d'Eté

Vacances d'été

Fréquentation de l'Alae en fonction des horaires d'ouverture :

ALAE du matin : environ 180 enfants accueillis de 7h30 à 8h50.

ALAE du midi : environ 335 enfants accueillis de 12h00 à 14h05.

ALAE du soir : environ 235 enfants accueillis de 16h30 à 18h30.

Bus : environ 40 enfants utilisateurs du service de ramassage scolaire sur 3 lignes de bus différentes entre 8h30 et 8h50.

ALSH du mercredi après-midi : environ 95 enfants accueillis de 12h00 à 18h30.

Les tarifs et les modalités d'inscriptions :

Les temps périscolaires n'ont pas de caractère obligatoire. Il s'agit d'activités proposées dans le cadre de la réorganisation des rythmes scolaires. Toute admission sur ces temps est soumise à une inscription administrative. Un dossier d'inscription pour chaque enfant doit obligatoirement être complété et retourné au service éducation pour valider l'inscription (voir annexe « règlement intérieur du service éducation »).

Le budget :

Les budgets alloués à l'Alae et l'Alsh du mercredi sont calculés en fonction du nombre d'enfants fréquentant les accueils.

La gestion du budget attribuée à l'équipe d'animation est essentiellement réservée aux dépenses pédagogiques (matériel, sorties, interventions).

Pour l'année 2020-2021, le budget attribué

- ❖ à l'Alae Jacques Prévert est de 2900 €
- ❖ à l'Alsh Jacques Prévert est de 1300 €



Un suivi budgétaire est assuré régulièrement par l'équipe de direction. La comptabilité est tenue à jour de façon hebdomadaire (Remise des factures auprès de l'agent comptable, tenue à jour du tableau de dépenses...).

Les besoins de l'enfant sur les temps périscolaires :

Les temps d'activités périscolaires doivent pouvoir répondre aux besoins de l'enfant :

- ❖ Besoin de défoulement, de mouvement (courir, rire, sauter...) mais aussi besoin de calme, de repos (s'isoler, jouer calmement, lire, écouter de la musique, s'allonger, se coucher).
- ❖ Besoin de se confronter aux risques (se mesurer aux autres, se faire peur...) mais aussi besoin de sécurité physique et affective (des repères, connaître ses limites, des règles de vie adaptées, s'exprimer, se confier, être rassuré).

- ❖ Besoin d'autonomie (faire seul, prendre des initiatives, décider...) mais aussi besoin de socialisation (rechercher les autres, parler, communiquer, aider ses camarades, prendre en charge une activité).
- ❖ Besoin d'imiter (reproduire des situations, chanter, danser) mais aussi besoin de créer, d'imaginer (inventer, peindre, se déguiser, rêver...).
- ❖ Besoin de découvrir le réel (toucher des matières, observer les fleurs, utiliser des outils...) mais aussi besoin de manipuler, agir sur leur environnement (construire et démolir, planter, semer, transformer...).

Le projet périscolaire se concrétisera par des activités encadrées ou libres, sportives, culturelles, artistiques, de loisirs ou de détente visant à développer la sensibilité, la curiosité, l'envie de découvrir et d'apprendre, la détente, le repos.

Des activités en adéquation avec ses besoins :

Les temps d'activités périscolaires devront permettre aux enfants de découvrir des possibilités nouvelles telles que :

- ❖ Des activités sportives
- ❖ Des activités plastiques
- ❖ Des jeux à découvrir ou exploiter
- ❖ De l'écoute ou des pratiques musicales, du chant,
- ❖ De la lecture d'histoires,
- ❖ Et bien d'autres encore...

Une journée type à l'ALAE Jacques Prévert :

Accueil du Matin

- 7h30 Ouverture des locaux
Arrivée échelonnée des enfants / accueil des familles dans le hall d'accueil. Pointage effectué à l'arrivée des enfants.
Proposition, jeux libres (matériel et jeux en libre accès) ou jeux animés par l'équipe dans la salle Polyvalente ou en BCD
- 8H00 Ouverture de salles supplémentaires (Salle Alae, Préfabriqué, Cour...) pour la réalisation de temps libre ou d'activités proposées par l'équipe selon un planning d'activité au choix affiché pour les enfants
- 8h45 Arrivée des enfants prenant le bus de ramassage scolaire
Rangement collectif du matériel des salles et retour dans la cour commune de l'école
- 8h50 Passation des enfants de l'équipe d'animation à l'équipe enseignante dans la cour avec temps d'échange d'information si nécessaire.

Accueil du Midi

- 12h Passation des enfants restant à l'Alae de l'équipe enseignante aux animateurs référents par classe. Vérification des listings d'appel. Echanges sur les informations importantes
Les enfants rentrant chez eux sont accompagnés par les enseignants au portail de l'école.
Sortie par classe des enfants dans la cour de l'école
- 12h05 à 14h05 Passage en restauration scolaire sous forme de self réparti en 3 services (le premier service à 12h, le deuxième service à 12h30 et le troisième service à 13h. Pointage des enfants passant à chaque service par un animateur.
Pour une plus grande mixité, les enfants de toutes tranches d'âges ont le choix d'aller manger au service qu'ils veulent en fonction des places disponibles. Néanmoins, chaque enfant devra anticiper le passage en cantine selon l'horaire de l'activité sur laquelle il s'est engagé pour le cycle.
Les règles d'hygiène doivent être respectées : un animateur « couloir » régule le flux des enfants et veille au lavage des mains avant le repas.
Le temps de repas doit être pensé comme un temps pédagogique. Chaque adulte doit être attentif à chaque enfant, vérifier qu'il se nourrisse convenablement et de façon équilibrée, réguler le volume sonore afin que le repas se déroule dans le calme. L'éducation au goût et à l'équilibre alimentaire doit être favorisée. De plus l'autonomie et l'entraide doivent être mises en avant.
Deux enfants endossent le rôle d'ambassadeurs du tri afin de réguler le flux d'enfants au débarassage et de veiller à ce que le tri des déchets soit respecté.

12h05 En parallèle, l'équipe d'animation propose aux enfants un panel d'activités très varié (manuelles, sportives, artistiques...).

à 14h05 Les enfants peuvent découvrir l'ensemble des propositions lors d'un forum d'activités en début de cycle avant de s'engager sur une ou plusieurs activités par semaine sur l'ensemble de la durée. Encouragement à l'inscription d'au moins un projet d'activité au choix sur la semaine.

Les enfants peuvent également décider de profiter de temps libres.

14h05 Temps de passation animateur/enseignant dans la cour de l'école

à 14h15 Débrief quotidien en équipe

Accueil du soir

16h30 Arrivée des animateurs de l'accueil du soir

Echanges en équipe sur les informations importantes si besoin

Départ des enfants n'allant pas à l'ALAE ramenés par les enseignants au portail de l'école.

Rassemblement des enfants prenant le bus en salle de restauration scolaire sous la responsabilité de deux animatrices. Ils sortent ensuite prendre le bus.

Les enfants restant à l'Alae sont réceptionnés par les animateurs dans la cour de l'école.

16h40 Ouverture de l'accueil familles. Les responsables de l'accueil se positionnent à la porte d'entrée, assurant la sécurité des enfants et vérifiant que ces derniers sont récupérés par les personnes autorisées. Cette présence permet d'accueillir correctement les familles, de transmettre les informations importantes. Départ échelonné des enfants. Chaque animateur est muni d'un talkie walkie afin d'avertir les enfants de l'arrivée de leurs famille. Un boomer est également positionné au sein de la cour d'école pour faciliter la communication.

En parallèle, encadrement du goûté (fourni par les familles) sous le préau de l'école. A la fin du goûté, un groupe d'enfant s'occupe du « nettoyage » du coin goûté (brigade verte).

16h45 Début des activités encadrées pour les enfants volontaires selon le planning d'activités proposé aux enfants. Les activités proposées le soir sont en libre accès sans inscriptions préalables. Les propositions d'activités prennent en compte le départ échelonné des enfants afin de limiter le temps d'attente des familles venant chercher leur(s) enfant(s) à l'accueil.

Possibilité d'aller en groupe au gymnase pour réaliser des activités sportives.

Jeux libre possibles dans la cour, en salle polyvalente ou dans la BCD

17h15 Rangement et fermeture des salles de façon échelonnée. Départ échelonné des animateurs.

18h15 Fermeture des différents locaux par un animateur

18h30 Fin de l'accueil

Une après-midi type à l'Alsh du mercredi :

10h45	Arrivée des animateurs Réunion, préparation des activités, organisation de l'après-midi Echanges sur les informations importantes
11h45	Fin de réunion Temps libre de l'équipe d'animation
12h00	Départ des enfants ne restant pas à l'alsh Passage en cantine pour les enfants restant l'après-midi
12h- 12h30	Accueil familles pour les enfants restant de 12h à 12h30
13h00- 13h15	Fin du repas
13h15- 14h	Temps libre en cour ou salle polyvalente/Rotation des pauses animateurs
14h00- 14h15	Rassemblement des enfants avec proposition des activités de la journée Formation des groupes d'activités
14h15- 16h	Temps d'activités au choix
16h	Goûté par groupe d'activité
16h30	Ouverture de l'accueil Départ échelonné des enfants Temps d'accueil du soir : proposition de pôle d'activité extérieur ou intérieur
18h00	Rangement des salles et du matériel Rassemblement des derniers enfants Jeux libres Départ de certains animateurs
18h30	Fermeture de L'ALSH

Plannings de fonctionnement type des projets d'activités :

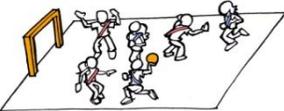


En début de chaque cycle, l'équipe d'animation prépare un forum d'activités. Celui-ci permet aux enfants de voir la diversité des propositions de projets sur les temps méridiens avant de choisir sur lesquels ils souhaiteraient s'engager durant un cycle. Bien que fortement encouragé, le choix des activités sur un cycle est libre à chaque enfant. L'équipe d'animation affiche ensuite le planning des activités et l'enfant est aidé à repérer son activité et les temps où il doit s'y rendre

FICHE DE SUIVI ATELIERS DU MIDI

STRUCTURE PERIODE ACTIVITE

Séance →	1	2	3	4	5	6	7	8
NOM PRENOM CLASSE ↓								

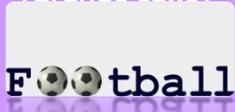
<u>Matin</u>	<u>Activité en Salle Poly (7h30-9h)</u>	<u>Activité en BCD (7h45-9h)</u>	<u>Activité en Salle ALAE (8h-9h)</u>	<u>Activité de Cours (8h-9h)</u>	<u>Activité de Cours (8h-9h)</u>
<u>Lundi</u>	Activité : J'apprends à dessiner Animateur : Sherihane 	Activité : Lecture avec Marionnettes Animateur : Lorena 	Activité : Jeux motivants Animateur : Hakima et Séverine 	Activité : Basket Animateur : Axel 	Activité : Ping Pong Animateur : Mickael 
<u>Mardi</u>	Activité : Quilling Animateur : Séverine 	Activité : Lecture de Contes Khamishibai Animateur : Sherihane 	Activité : Jeux de société / Origami Animateur : Axel et Lorena 	Activité : Tennis Animateur : Arnaud et Delphine 	Activité : Jeux en bois Animateur : Hakima 
<u>Mercredi</u>	Activité : Jeux de société Animateur : Lorena 	Activité : Lecture de compte Animateur : Hakima 	Activité : Animateur : Lila 	Activité : Sardine Animateur : Sherihane 	Activité : Basket Animateur : Axel et Morgane 
<u>Jeudi</u>	Activité : Grand Uno Animateur : Lila 	Activité : Lecture Animateur : Axel 	Activité : Tricot Animateur : Delphine et Arnaud 	Activité : Basket Animateur : Lydie 	Activité : Balle à 10 Animateur : Sherihane et Séverine 
<u>Vendredi</u>	Activité : Dessin / Pixel Art Animateur : Axel 	Activité : Tricot Animateur : Delphine 	Activité : Bracelet / Poker Animateur : Hakima et Michaël 	Activité : Ping Pong Animateur : Lila 	Activité : Tennis Animateur : Séverine 

<u>Matin</u>	<u>Activité en Salle Petit Préfa (8h-9h)</u>	<u>Malles de cour + Bus</u>	<u>Listing Accueil</u>	
<u>Lundi</u>	<u>Activité : Percussion</u> <u>Animateur : Lila</u> 	<u>Animateur : Delphine</u>	<u>Sandra Ou Cédric</u>	
<u>Mardi</u>	<u>Activité : Jeux de cartes</u> <u>Animateur : Michaël</u> 	<u>Animateur : Lila</u>	<u>Sandra Ou Céline</u>	
<u>Mercredi</u>	<u>Activité : Tricot</u> <u>Animateur : Delphine</u> 	<u>Animateur : Séverine</u>	<u>Sandra</u>	
<u>Jeudi</u>	<u>Activité : Bricolage en papiers</u> <u>Animateur : Hakima</u> 	<u>Animateur : Lorena</u>	<u>Sandra Ou Céline</u>	
<u>Vendredi</u>	<u>Activité : Basket</u> <u>Animateur : Lorena</u> 	<u>Animateur : Sherihane</u>	<u>Sandra Ou Cédric</u>	

Exemples d'activités proposées :
Sur un cycle de 5 Semaines

Projets d'activités du Midi
de 12h à 13h

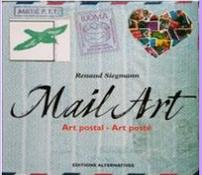
Rappel animateurs
d'Activités :
Repas de 13h à 13h30
Cour de 13h30 à 14h

<p>Lundi Listings : Jackie Cantine : Sabine Passerelle : Raja Couloirs : Juliette Référent : Melissa</p>	<p>Jeux de cartes CE2/CM1/CM2 avec Michaël et Paul en BCD</p> 	<p>Jeux de rôle avec Jean-Loup Salle petit préfa</p> 	<p>Zumba avec Sandra Petite Salle Gymnase</p> 	<p>Mini-animateurs avec Lorena et Lydie Salle Polyvalente</p> 	<p>Fabrication de Paniers avec Déborah en Salle Bureau</p> 	<p>Jeux de cour de 12h à 12h30 (repas de 12h30 à 13h) et de 13h à 14h avec Axel, Océane, Morgane, Séverine, Hakima</p> 
<p>Mardi Listings : Sabine Cantine : Véronique Couloirs : Axel Référent : Déborah</p>	<p>Foot avec Séverine et Paul au Gymnase (Grande salle)</p> 	<p>Hip Hop/Moderne Jazz avec Juliette (CM1 / CM2) Petite Salle Gymnase</p> 	<p>Chapelier Fou avec Melissa en Salle Alae</p> 	<p>Jonglerie avec Benjamin Petite salle Gymnase</p> 	<p>Mini-animateurs avec Lorena et Lydie Salle Polyvalente</p> 	<p>Jeux de cour avec Audrey, Sherihane, Delphine, Jean-Loup, Raja</p> 
<p>Jeudi Listings : Séverine Cantine : Delphine Couloirs : Morgane Référent : Melissa</p>	<p>Olympiades avec Paul et Mickaël au Gymnase CM1 / CM2</p> 	<p>Danse Orientale avec Hakima Petite Salle Gymnase</p> 	<p>Couture avec Sabine et Raja Salle ALAE (CE2 / CM1/CM2)</p> 	<p>Batterie (8 enfants) Salle Petite Préfa</p> 	<p>Tableau en 3D avec Juliette Salle Polyvalente</p> 	<p>Jeux de cour avec Océane, Lydie, Lila, Axel, Lorena, Jean-Loup, Véronique</p> 
<p>Vendredi Listings : Lorena Cantine : Océane Couloirs : Hakima Référent : Déborah</p>	<p>Séverine et Jean- Loup au Gymnase (Grande Salle)</p> 	<p>Projet Lecture avec les maternelles avec Lydie en BCD</p> 	<p>Lettres en volume avec Melissa Salle Bureau</p> 	<p>Comédie Musicale avec Sherihane, Audrey en Salle Polyvalente (CE2/CM1/CM2)</p> 	<p>Cuisine Avec Jackie Salle ALAE</p> 	<p>Jeux de cour avec Morgane, Juliette, Delphine, Sandra</p> 

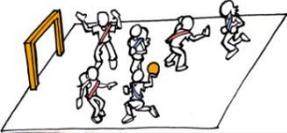
Exemples d'activités proposées :
Sur un cycle de 5 Semaines

Projets d'activités du Midi
de 13h à 14h

Rappel animateurs
d'Activités :
Repas de 12h à 12h30
Cour de 12h30 à 13h

<p>Lundi Listings : Jackie Cantine : Sabine Passerelle : Raja Couloirs : Juliette Référent : Melissa</p>	<p>Comédie Musicale avec Sherihane, Audrey en Salle Polyvalente (CP/CE1) 12h45</p> 	<p>Détente avec Lila Petite salle Gymnase</p> 	<p>Scoubidou avec Delphine</p> 	<p>Langue des signes avec Véronique en Salle ALAE (de 12h45 à 13h45)</p>  <p>Langue des Signes Française</p>	<p>Gymnastique avec Dominique au Gymnase</p> 	<p>Jeux de cour de 12h à 12h30 (repas de 12h30 à 13h) et de 13h à 14h avec Axel, Océane, Morgane, Séverine, Hakima</p> 
<p>Mardi Listings : Sabine Cantine : Véronique Couloirs : Axel Référent : Déborah</p>	<p>Multi-sports avec Michaël et Lila Gymnase CP / CE1</p> 	<p>Ateliers Photos Morgane Salle Bureau</p> 	<p>Gymnastique Rythmique Petite salle Gymnase</p> 	<p>Arts plastiques avec Hakima / avec Jackie pour projet BCD en Salle ALAE</p> <p>Arts Plastiques</p> 	<p>Mail Art avec Océane en Salle polyvalente</p> 	<p>Jeux de cour avec Audrey, Sherihane, Delphine, Jean-Loup, Raja</p> 
<p>Jeudi Listings : Séverine Cantine : Delphine Couloirs : Morgane Référent : Melissa</p>	<p>Projet Débat/ Discussion avec Sherihane Salle Bureau</p> 	<p>Graff avec Cédric en Salle ALAE</p> 	<p>J'apprends à dessiner avec Déborah Salle Polyvalente</p> 	<p>Court Métrage avec Audrey Salle petit préfa</p> 	<p>Mamie Conteuse avec Françoise et Jackie Salle BCD</p> 	<p>Jeux de cour avec Océane, Lydie, Lila, Axel Lorena, Jean-Loup, Yasmine</p> 
<p>Vendredi Listings : Lorena Cantine : Océane Couloirs : Hakima Référent : Déborah</p>	<p>Salon de Jardin avec Axel et Lila en Extérieur</p> 	<p>Couture avec Sabine et Raja Salle ALAE (CP / CE1)</p> 	<p>Jeux de cartes CP / CE1 avec Michaël et Paul Salle Polyvalente</p> 	<p>Jeux coopératifs avec Caroline</p> <p>Petite Salle Gymnase les Jeux Coopératifs</p> 	<p>Jardin avec Véronique Jardin</p> 	<p>Jeux de cour avec Morgane, Juliette, Delphine, Sandra</p> 

<u>Soir</u>	<u>Activité en Salle Poly (16h30-18h30)</u>	<u>Activité en BCD (16h30-18h)</u>	<u>Activité de Cours 1 (16h30-17h45)</u>	<u>Activité de Cours 2 (16h30-17h45)</u>	<u>Activité en Salle ALAE (16h30-17h45)</u>
<u>Lundi</u>	<u>Activité : Jeux de société</u> <u>Animateur : Axel</u> 	<u>Activité : Marionnettes</u> <u>Animateur : Océane</u>	<u>Activité : Tennis</u> <u>Animateur : Hakima</u> 	<u>Activité : Foot</u> <u>Animateur : Jean- Loup et Lila</u> 	<u>Activité : Carnaval</u> <u>Animateur : Morgane</u> 
<u>Mardi</u>	<u>Activité : Jeux de société</u> <u>Animateur : Hakima</u> 	<u>Activité : Baccalauréat</u> <u>Animateur : Lydie</u> 	<u>Activité : Basket</u> <u>Animateur : Axel</u> 	<u>Activité : Foot</u> <u>Animateur : Océane et Lorena</u> 	<u>Activité : Quilling</u> <u>Animateur : Séverine</u> 
<u>Jeudi</u>	<u>Activité : Devine Tête</u> <u>Animateur : Lila</u> 	<u>Activité : Tricot</u> <u>Animateur : Delphine</u> 	<u>Activité : Parcours d'échasses</u> <u>Animateur : Morgane</u> 	<u>Activité : Jardin ou Basket</u> <u>Animateur : Véronique</u> 	<u>Activité : Bracelets</u> <u>Animateur : Déborah</u> 
<u>Vendredi</u>	<u>Activité : Jeux de cartes</u> <u>Animateur : Jean- Loup</u> 	<u>Activité : Petits jeux d'écritures</u> <u>Animateur : Morgane</u>	<u>Activité : Jeux coopératifs</u> <u>Animateur : Déborah</u>	<u>Activité : Tennis</u> <u>Animateur : Delphine</u> 	<u>Activité : Céramique</u> <u>Animateur : Lydie</u> 

<u>Soir</u>	<u>Anims</u> <u>Malle de Cours</u> <u>(16h30-18h)</u>	<u>Micro + Brigade</u> <u>Verte</u>	<u>Gymnase</u>	<u>Activité Petit Préfa</u> <u>(16h30-17h45)</u>	<u>Listing</u>
<u>Lundi</u>	<u>Animateur : Sherihane</u>	<u>Animateur : Véronique</u>	<u>Activité :</u> <u>Animateur : Lydie et</u> <u>Séverine</u>	<u>Activité : Tricot</u> <u>Animateur : Delphine</u> 	<u>Sandra Ou Céline</u> <u>Et Arnaud</u>
<u>Mardi</u>	<u>Activité : Tennis</u> <u>Animateur : Delphine</u> 	<u>Activité : Chant Gospel</u> <u>Animateur : Lila</u> 	<u>Activité : Jeux Coopératifs</u> <u>Animateur : Déborah et</u> <u>Sherihane</u>	<u>Activité : Carnaval</u> <u>Animateur : Morgane</u> 	<u>Sandra Ou Cédric</u> <u>Et Véronique</u>
<u>Jeudi</u>	<u>Animateur : Hakima</u>	<u>Animateur : Océane</u>	<u>Activité : Jeux coopératifs</u> <u>Animateur : Lydie et Axel</u> 	<u>Activité : Loup-Garou</u> <u>Animateur : Sherihane</u> 	<u>Sandra Ou Cédric</u> <u>Et Séverine</u>
<u>Vendredi</u>	<u>Activité : Basket</u> <u>Animateur : Océane</u> 	<u>Animateur : Séverine</u>	<u>Activité : Balle aux</u> <u>prisonniers</u> <u>Animateur : Lila et</u> <u>Véronique</u> 	<u>Activité : Jeu de la</u> <u>motivation</u> <u>Animateur : Hakima</u> 	<u>Sandra Ou Céline</u> <u>Et Sherihane</u>

Projets d'animation choisis pour atteindre les objectifs

« Permettre à chaque enfant de se construire en tant que citoyen »

L'équipe d'animation a à cœur de transmettre une vision citoyenne aux enfants à travers son fonctionnement et ses activités.

Les animateurs proposent par exemple des activités autour de l'éco-responsabilité, en travaillant notamment sur la récupération de matériel (palette, boîtes alimentaires,...). Cette envie est aussi présentée dans le fonctionnement, l'équipe a par exemple monté « une brigade verte » (photo ci-contre) où les enfants prennent part au nettoyage de certaines parties communes ou encore les « ambassadeurs du tri » qui aident les autres enfants au tri des déchets en restauration scolaire.

L'enfant est autant que possible acteur de son temps au sein de l'ALAE dans son choix des activités mais aussi sur des questions comme les sanctions ou dispositif particulier mis en place.



Le projet « supporter citoyen » en partenariat avec le TFC encourage les enfants à appliquer les valeurs positives du sport. Ce projet, porté par l'équipe d'animation au sein de l'école aussi bien qu'en tribune.

Dans la cour, les animateurs sont encouragés à « s'effacer » au maximum dans le maintien du respect des règles ainsi que dans les sanctions en cas de faute pendant un jeu. Ce rôle est alloué aux enfants volontaires, qui tour à tour, se retrouvent décisionnaires pour la bonne conduite de leur activité.

Le projet d'inclusion avec l'IME permet d'inclure un petit groupe d'enfants en situation de handicap au sein de l'ALAE les mercredis. Les enfants de l'ALAE sont sensibilisés et responsabilisés au sujet du handicap.



Des projets Passerelles : Deux projets passerelles ont été pensés.

Le premier se déroulant entre les grandes sections de maternelles et les CP sur le dernier trimestre afin de présenter leur future école aux plus petits et responsabiliser les CP. Encadrés par deux animateurs (un de chaque école), les enfants de l'élémentaire mènent une activité pour les plus jeunes, aidés par les animateurs.

Une deuxième passerelle est pensée entre l'ALAE et l'espace jeunesse. Les CM2, sur des temps du mercredi auront accès aux locaux de l'espace jeunesse afin d'appréhender leur futur lieu de loisirs et rencontrer les collégiens qu'ils fréquenteront à l'avenir.

L'ALAE prend part au projet de la ville « Je dis jeu », dispositif invitant les parents à se réunir autour d'une table le temps d'une partie de jeu de société avec leurs enfants. Un animateur est présent afin de dynamiser le temps de jeu mais aussi apporter sa connaissance des règles des différents jeux.



Gestion sanitaire et sociale

Gestion des régimes alimentaires :



L'ensemble des repas pris sont conçus par la cuisine centrale de la ville de Plaisance de Touch. Sur place, se fait seulement la petite préparation et le chauffage des plats. Les menus sont affichés et disponibles sur le site de la mairie. L'équilibre alimentaire (réalisé à la semaine) est garanti par des nutritionnistes. Des plats de substitution sont distribués pour les enfants qui ne mange ni viande, ni porc.

L'infirmierie :

L'ALAE dispose d'un coin infirmerie situé dans le hall principale de l'école. Ce placement permet de faire le lien facilement avec les enseignants, avoir accès rapidement aux informations relatives à l'enfant ainsi qu'à leurs familles. De plus, les traitements d'urgences pour les PAI se situent dans la salle des instituteurs. L'infirmierie est dotée d'un registre où chaque soin et accident sont reportés. L'ensemble des équipes enseignante et d'animation peut le consulter pour en référer aux familles si besoin. L'ensemble de l'équipe d'animation maîtrise cet outil et en connaissent l'importance.

En effet, nous accueillons des enfants disposant d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) et éventuellement d'un Panier Repas. L'équipe d'animation et le personnel de cantine sont attentifs aux allergies de chacun. L'ensemble des animateurs sont sensibilisés aux PAI dès le début d'année, surtout ceux qui pourraient demander une intervention d'urgence de leur part.



L'hygiène :

L'ensemble du ménage et du nettoyage est assuré par les équipes de la commune. L'ALAE a mis en place un ensemble d'affichages pour encourager les enfants à avoir de bonnes pratiques hygiéniques, affiches pour le lavage des mains avant la cantine, en sortie de toilette...

L'équipe d'animation rappelle sans cesse les règles élémentaires d'une bonne hygiène et aide les plus jeunes à les effectuer, notamment sur des temps comme les repas. L'équipe tient à faire participer les enfants au maximum à la propreté des lieux de vie (aide au rangement, nettoyage du matériel ou de la « casse » en cantine ou autre°.

L'infirmerie dispose d'un coin permettant de fournir des changes aux enfants ayant eu un incident nécessitant de se changer.

Plusieurs « gros » rangements des locaux sont prévus tout au long de l'année ainsi que le nettoyage de l'ensemble des jouets une fois dans l'année.



Les sanctions :

Les enfants sont placés sous l'autorité de LEC Grand Sud, qui autorise les animateurs à imposer des règles de prudence, de civilité et de respect d'autrui et du matériel, en adéquation avec le règlement de l'école. Durant les temps périscolaires, chaque participant est soumis à une réglementation. Un descriptif des règles et des sanctions est joint au règlement intérieur afin que chaque enfant puisse s'engager à respecter « les règles de vies » et prendre connaissance de « l'échelle des sanctions ». En cas de comportement préjudiciable au bon fonctionnement des temps périscolaires ou incompatible avec les règles de vie collectives indispensables à l'organisation de ce temps, l'équipe encadrante prendra les sanctions nécessaires. Un cahier d'incivilités est tenu à jour quotidiennement par l'équipe pour effectuer un suivi des comportements préjudiciables d'enfants.

Selon la gravité des faits, ces sanctions pourront aller de la réparation de la faute commise, de la rencontre individuelle de la famille jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'enfant en accord avec la Mairie. Pour cela un outil de contrat de bonne conduite pourra être passé entre la famille et l'Alae (voir contrat en annexe).

Les spécificités des Mercredis

Les mercredis fonctionnent par cycle (entre chaque période de vacances selon un fil conducteur à l'année. Pour l'année 2020-2021, l'idée est de voyager dans le temps en travaillant autour des périodes historiques et de l'imaginaire : « Il était une fois l'homme ».

Les mercredis sont l'occasion pour l'équipe d'animation de mener des activités et des projets plus longs et plus conséquents. Le choix a été fait de travailler autour de thématiques s'étalant de vacances à vacances (Dinosaures, Préhistoire, Fars West, Antiquité/Empire Romain Gaulois, Egypte, Les rois et les Reine/Roi soleil, Les grandes inventions, le futur en lien avec le développement durable, Renaissance italienne (Da Vinci Code), Découverte de l'Amérique, Incas/aztèques).

L'ensemble des activités/projets ont un rapport avec le thème choisi. Chaque cycle débute par un rituel de présentation du nouveau thème aux enfants par le biais de personnages historiques et se terminera par un évènement, activité commune ou grand jeu en guise de valorisation.

Le temps de repas est particulier les mercredis. Un self-service est habituellement proposé aux enfants mais les mercredis le service est assuré par les animateurs directement à table. C'est un vrai moment de partage et d'échange pour les enfants, où ils sont plus responsabilisés sur la tenue à table. En effet, afin de responsabiliser les enfants sur le comportement à tenir à table, un enfant se propose pour être « petit chef de table ». Il endosse la responsabilité de la bonne tenue de la table et de la fluidité du repas. Ils sont reconnaissables grâce à un collier et sont aidés par les animateurs si besoin.



A 14h, avant le départ en activité, un conseil d'enfants sera organisé afin de faire le point sur :

- ❖ Les retours des chefs de table
- ❖ Recensement des envies d'enfants
- ❖ Bilan du cycle ...

Des conseils exceptionnels pourront également être organisés pour divers sujets à la demande des enfants ou de l'équipe. Au fur et à mesure le conseil sera animé par les enfants eux-mêmes.

Les familles sont généralement plus « disponibles » sur ce temps-là, c'est un moyen pour l'équipe d'avoir des échanges plus soutenus avec les familles demandeuses ou nécessiteuses.

Les mercredis seront également l'occasion de nouveaux projets en partenariat (IME, espace jeunesse,...).

L'équipe d'animation

Nos actions s'inscrivent dans le cadre réglementaire définis par le ministre de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale avec le respect des taux d'encadrement requis.

Composition de l'équipe en cours pour l'année 2020-2021 :

<u>Equipe</u>	<u>Rôles</u>	<u>Diplômes</u>
Cédric AISSA ABDI	Directeur	BPJEPS / PSC1
Sandra DA SILVA RODRIGUEZ	Directrice adjointe	BAFD en cours
Sabine LEGAUD	Animateur / Bus	BAFA
Raja SLIMANI	Animateur / Bus	BAFA
Axel BRUSSOLO	Animateur ALAE et ALSH	-
Océane MARCHAIS	Animateur ALAE et ALSH	CAP Petite enfance en cours -
Hakima HAMRARAS	Animateur ALAE et ALSH	BAFA en cours / PSC1
Jean – Loup LABAQUERE	Animateur ALAE et ALSH	BAFA
Shérihane MALAAOUI	Animateur ALAE et ALSH	PSC1
Lila ARRAR	Animateur ALAE	-
BAUDIN Juliette	Animateur ALAE	BAFA
Jacqueline BERYA	Animateur ALAE	BAFA
Mélissa CARPENTIER	Animateur ALAE	-
Paul COULONGEON	Animateur ALAE	DEJEPS
Véronique DE GUILHEM	Animateur ALAE	BAFA / AFPS
Lydie DI CARLO	Animateur ALAE	-
Delphine HUSSELSTEIN	Animateur ALAE	BAFA
Déborah LAURENT	Animateur ALAE	-
Lorena DE LA VEGA	Animateur ALAE	-
Séverine NAVARRO	Animateur ALAE	-
Michaël PIGEAU	Animateur ALAE	DEJEPS
Audrey REY	Animateur ALAE	-



Rôle et responsabilités de chacun :

<u>Rôle de la direction</u>	<u>Rôle des animateurs</u>
<ul style="list-style-type: none">➤ Elle assume la responsabilité<ul style="list-style-type: none">- de l'ALSH/ALAE- de la sécurité physique et morale du centre- de l'intégralité des locaux et du matériel mis à la disposition➤ Elle conduit l'activité pédagogique du centre (garant des projets d'animation et du respect du projet pédagogique)➤ Elle est chargée d'assurer l'encadrement d'un groupe d'enfants➤ Elle gère l'équipe d'animation, mène les réunions d'équipe➤ Elle accueille les animateurs remplaçants<ul style="list-style-type: none">- présentation du centre- connaissance du projet pédagogique- consigne de sécurité➤ Elle a un rôle formateur➤ Elle tient les registres suivants<ul style="list-style-type: none">- registre d'appel- cahier d'activité- cahier de soin- appels les familles➤ Elle aide au recrutement du personnel➤ Elle fait l'évaluation des animateurs➤ Elle est le relais entre les animateurs et la responsable de site et les partenaires directs (enseignants, personnel de restauration)	<ul style="list-style-type: none">➤ L'animateur est responsable des enfants qui lui sont confiés.➤ Il établit un projet d'animation (individuel ou collectif) adapté à l'âge des enfants. Le rangement fait partie de l'activité.➤ Il respecte les horaires, prévient en cas d'absence le responsable de site.➤ Il veille à la sécurité physique et morale des enfants.➤ Il utilise un langage correct et ne hurle pas.➤ Il doit avoir une tenue adéquate et correcte en cohérence avec sa fonction➤ Il est garant du respect des règles de sécurité (physiques, morales, matérielles)➤ Il doit se tenir au courant du cadre réglementaire➤ Il est disponible et à l'écoute des enfants.➤ Il peut animer, surveiller la cour, se restaurer en présence des enfants. Il doit se conformer au planning établi et le respecter afin d'assurer le bon fonctionnement et permettre le roulement sur les différents postes

Les temps de réunion d'équipe d'animation :

ALAE : Un temps de bilan quotidien est prévu de 14h à 14h15. Il permet de relayer les informations ou difficultés spécifiques à la journée ou la semaine (informations concernant un enfant, points de vigilances, rappel de règles...).

Réunion avec l'ensemble de l'équipe d'animation Alae les vendredis matins de 9H45 à 11h45 toutes les 2 semaines :

- ❖ Informations diverses
- ❖ Point sur le fonctionnement et de la vie quotidienne des enfants
- ❖ Planification des projets d'animation pour le cycle
- ❖ Analyse du travail en référence au projet pédagogique
- ❖ Echange sur les situations d'enfants en difficulté afin de mieux répondre à leurs besoins.
- ❖ Mise en place des temps d'échange et de formation afin d'enrichir les pratiques professionnelles
- ❖ Besoins en matériel
- ❖ Bilans de cycle...

Les réunions se veulent être des temps conviviaux qui débiteront dans la mesure du possible par un petit jeu brise glace (guise d'échange de pratiques et de convivialité).

ALSH : Une réunion spécifique à l'équipe d'animation du mercredi aura lieu chaque mercredi matin de 10h45 à 11h45 :

- ❖ Projet d'animation pour le cycle
- ❖ Propositions d'animations pour la journée
- ❖ Répartition des missions de chaque animateur
- ❖ Point sur le fonctionnement ou les problématiques spécifiques
- ❖ Bilans de cycle...

Equipe de direction : Une réunion d'une heure par semaine (généralement planifiée le vendredi) est dédiée à la direction afin de programmer les réunions d'équipe, se répartir les missions de la semaine, de communiquer sur des informations diverses...

Les règles non négociables

Pour être en adéquation avec le fonctionnement de l'ALAE et la direction pédagogique choisie par l'ensemble des acteurs éducatifs, les animateurs se devront de suivre un ensemble de règles et d'avoir une attitude professionnelle envers les enfants, les familles ainsi que les divers partenaires éducatifs qu'ils seront amenés à rencontrer :

- Respect de l'autre, de son travail et du matériel.
- Droit de réserve.
- Absences non justifiées, retard.
- Sérieux dans les attentes administratives demandées par la commune et la direction.
- Informer systématiquement une situation grave à un membre de la direction.
- Adopter une tenue et un langage adéquat à ses fonctions et au public.

Communication envers les familles

La communication envers les familles est une mission primordiale et quotidienne. L'équipe d'animation se tient disponible à tout moment afin de faire le lien avec les familles concernant la vie de l'Alae et le suivi spécifique des enfants. Le lien se fait principalement sur des temps informels à l'arrivée de l'enfant ou lors de son départ via divers outils de communication ou événements. L'Alae dispose également d'un téléphone portable pour rester joignable à tout moment par les familles.

Panneaux d'affichages :



Lors de la rentrée 2020-2021, un nouveau panneau d'affichage dédié à l'Alae sera installé au niveau du portail de l'école afin d'assurer la cohérence avec les informations données par les associations de parents d'élèves et l'équipe enseignante. Ce panneau permettra une communication sur :

- ❖ Les coordonnées de la structure
- ❖ La composition de l'équipe (Trombinoscope)
 - ❖ Les menus servis en restauration scolaire
- ❖ Les informations sur les divers événements associés à l'Alae
- ❖ Les informations concernant les inscriptions au centre de loisirs de Plaisance-du-Touch

Un chevalet « d'informations » sera positionné au niveau de l'accueil de l'Alae. Il relayera les programmes d'activités et projets proposés aux enfants matin, midi et soir pour un cycle.

Des documents spécifiques à un évènement peuvent être distribués aux familles lors des temps d'accueil ou via le cahier de liaison scolaire des enfants. (Informations diverses, temps de rencontre, sorties...). Les familles peuvent également interpeler l'équipe d'animation via le cahier de liaison afin de faire remonter diverses informations (Inscriptions, problématiques spécifiques rencontrées). Un porte prospectus est également destiné aux familles afin de transmettre des informations sur des actions menées sur l'Alae ou sur la commune.

La projection de diaporamas photos est envisagée une fois par trimestre, via la tablette de l'Alae ou le vidéo projecteur lors des accueils familles, afin d'illustrer la vie de l'Alae/Alsh. Ces diffusions sont des moments très appréciées des familles et enfants.

La Mairie de Plaisance-du-Touch dispose également d'un site internet pour communiquer les informations globales des Alae/Alsh de la commune. Les familles peuvent également y retrouver les informations concernant la restauration scolaire (Menus..). Un facebook « Plaisance-du-Touch » participe également à la transmission d'informations, entre autre sur l'événementiel de la commune.

Temps forts d'échange et de valorisation envers les familles en 2020/2021 :

- ❖ Réunion de présentation de l'équipe de direction à la rentrée de septembre
- ❖ Participation de la direction aux 3 conseils d'école en présence des représentants de parents d'élèves
- ❖ « Jeudi, je dis jeu » temps de jeux en famille sur l'Alae chaque 2ème jeudi de chaque mois
- ❖ Semaine de la science en octobre
- ❖ Semaine de la Laïcité en décembre
- ❖ Fêtes d'hiver Décembre (Réservé aux enfants)
- ❖ Carnaval Mars (Réservé aux enfants)
- ❖ Spectacle de fin d'année lors de la fête de l'école organisé en partenariat avec les associations de parents d'élèves et l'équipe enseignante en juin

Nos partenaires

L'équipe d'animation a conscience que dans l'intérêt de l'enfant, une coéducation est nécessaire avec une multitude d'acteurs éducatifs :

- La mairie de Plaisance du Touch
- L'éducation Nationale par le biais des Ecoles et des réseaux associés : pour l'organisation de projets et pour le suivi global des enfants et des actions passerelles.
- Les Associations de Parents d'élèves et familles.
- L'ensemble des associations de la commune (Bibliothèque Municipale, EHPAD, Projet Jeunes, PIJ, associations culturelles...
- La D.D.C.S Direction Départementale de la Cohésion Sociale, service de l'état : garant de la réglementation, des formations et des projets d'accueils de loisirs.
- La CAF : Caisse d'Allocations Familiales : elle participe au financement des accueils de loisirs de la commune et apporte de l'aide aux familles afin de contribuer à l'accès aux loisirs pour tous.

L'évaluation

L'évaluation permet de mesurer régulièrement les volontés éducatives et pédagogiques et ce qui se passe concrètement sur le terrain. Elle favorise le réajustement permanent des objectifs en fonction des constats réalisés. Il paraît donc important d'être réactif et de s'adapter.

L'évaluation du projet pédagogique sera effectuée annuellement et nourrie des différents temps de régulation que l'équipe d'animation aura eue tout au long de l'année. Ainsi, l'évaluation devra rendre compte de la réalisation des actions mais également de vérifier si les objectifs prévus ont été ou non atteints, en mesurant l'impact auprès des publics accueillis.

L'évaluation se fera :

- ❖ Au regard des objectifs
- ❖ Au regard de la démarche pédagogique
- ❖ Au regard de l'implication et de la posture professionnelle de l'équipe d'animation

Pour cela, des critères d'évaluation observables et mesurables seront définis comme suivant :

- ❖ Pertinence des actions proposées par rapport aux besoins de la structure
- ❖ Connaissance des actions proposées par le public
- ❖ Participation des enfants dans la mise en place d'activités
- ❖ Mise en réseau avec d'autres partenaires

De même, des indicateurs observables et mesurables seront définis comme suivant :

- ❖ Nombre de projets proposés par la structure en lien avec les objectifs
- ❖ Mise en place des différents outils d'évaluation (outil sondage, outil d'évaluation collectif, individuel...)
- ❖ Mise en place de temps de valorisation

Pour concrétiser cette démarche d'évaluation, différents outils seront mis en place :

- ❖ Liste de présence des participants
- ❖ Outils divers facilitant l'expression des enfants
- ❖ Temps formels et informels avec les enfants pour bilan ou suivi d'actions
- ❖ Bilan périodique des projets d'activités et du fonctionnement lors de la réunion d'équipe
- ❖ Enquête de satisfaction auprès des familles
- ❖ Bilans avec les différents interlocuteurs
- ❖ Bilan annuel du projet pédagogique

L'évaluation globale du projet sera effectuée grâce à la mise en place de fiches bilans de façon régulière, précisant pour chaque action : l'objectif souhaité, le déroulement de l'action et son mode d'évaluation.

Exemples d'outils de bilans utilisés :

BILAN DES PROJETS ET ACTIVITES

ALAE Prévert Cycle 1

Activités :

Nom de l'animateur :

Nombre d'enfants inscrits :

Bilan général de l'activité :

Problématiques rencontrées :

Objectif pour la période suivante :

Mon coup de Cœur et mon coup de Gueule du cycle :

	<u>Points positifs</u>	<u>Points d'efforts</u>
<u>Salles</u>		
<u>Matériel</u>		
<u>Plannings</u>		
<u>Organisation</u>		
<u>Enfants</u>		
<u>Equipe</u>		
<u>Direction</u>		
<u>Relations familles</u>		
<u>Relation enseignants</u>		
<u>Administratif</u>		
<u>Formation</u>		
<u>Réunions</u>		
<u>Autre :</u>		

FICHE BILAN PERIODE ALAE

DE VACANCES A VACANCES

A envoyer par mail à Lauren, Christian, Bruno, Flo avant chaque période de vacances
CES BILANS SERONT TRANSMIS A LA MAIRIE A LA FIN DE CHAQUE PERIODE

PERIODE DU AU

STRUCTURE.....

DIRECTEUR.....

1/ POINT EQUIPE :

- Bilan sur l'équipe, mouvement personnel, compétences, formations, stages :
- Absences , retards, soucis particuliers :

2/ BILAN DES PROJETS ET ACTIVITES (fournir planning activités midi et soir)

3/ BILAN ANIMATEURS POLYVALENTS ET INTERVENANTS EXTERIEURS : projets, nombre d'inscrits sur la période.

4/EFFECTIFS ENFANTS :

	Matin	Midi	Soir
Moyennes			

- Problématique collectif enfant :

5/ BILAN DE L'EQUIPE DE DIRECTION :

- Travail d'équipe :
- Répartition des tâches :
- Problématique :
- Objectif(s) pour la période suivante :

FICHE BILAN PERIODE ALAE MERCREDI DE VACANCES A VACANCES

A envoyer par mail à Lauren avant chaque période de vacances
CES BILANS SERONT TRANSMIS A LA MAIRIE A LA FIN DE CHAQUE PERIODE

PERIODE DU AU
STRUCTURE.....
DIRECTEUR.....

1/ POINT EQUIPE :

- Bilan sur l'équipe, mouvement personnel, compétences, formations, stages :
- Absences, retards, soucis particuliers :

2/ BILAN DES PROJETS, ACTIVITES (fournir planning activités, sortie)

3/ PROJETS POUR LA PERIODE SUIVANTE ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

4/EFFECTIFS ENFANTS :

	Midi	Après-midi
Moyennes		

- Bilan /problématique collectif enfant :

5/ BILAN DE L'EQUIPE DE DIRECTION :

- Travail d'équipe :
- Répartition des tâches :
- Problématique :
- Objectif(s) pour la période suivante

Conclusion

À l'occasion de l'organisation du temps périscolaire, LEC Grand Sud et la collectivité de Plaisance-du-Touch se sont étroitement associés à la conduite d'instances de pilotage, d'organisation, de concertation, de mise en œuvre et d'évaluation ; afin de favoriser l'élaboration d'une offre de loisirs périscolaire dans l'intérêt de l'enfant.

Aussi, à l'issue de cette démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs éducatifs locaux, la production de ce projet pédagogique s'appuie sur la cohérence des pratiques éducatives prônées par la commune et l'organisateur. Il n'est pas un simple outil local d'actions juxtaposées mais le moteur d'une véritable dynamique de coopération entre les membres de la communauté éducative de Plaisance-du-Touch.

Ainsi, ce projet pédagogique formalise notre démarche de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs sur l'Alae Jacques Prévert.

Annexes

ALAE Plaisance
 et Agencement du Service Education 2018/2021

A RETENIR
 et Agencement du Service Education 2018/2021

Aucune demande et/ou information concernant le périscolaire et l'extrascolaire ne doivent être écrites dans le cahier de liaison de l'école mais sur papier libre à remettre aux animateurs.

Périscolaire + cantine
 Accueil du matin
 Accueil du soir
 Cantine (Repas+Accueil repas midi)
 Transports scolaires

En cas d'absence de l'enfant :
 Tous les appels écrites l'enfant est inscrit avant facturé quelque soit le motif de l'absence.
 Seul le repas ne sera pas facturé si l'enfant est absent de l'école depuis 9h ou si l'enfant est parti après 9h pour cause de maladie et qu'un certificat médical est présenté au Service Education dans les 48 h.

Inscrire mon enfant de façon occasionnelle : Pour les appels du matin, du soir et la cantine Les mails ou les documents prévus à cet effet (disponibles sur les ALAE) sont à remettre aux animateurs avant 9h. Seule l'annulation occasionnelle du repas est possible (l'accueil repas midi sera facturé). Pour le transport scolaire Les mails ou les documents prévus à cet effet sont à remettre à l'accompagnatrice du bus ou aux animateurs.	Inscrire ou désinscrire mon enfant pour 1 mois ou plus : Se présenter au Service Education (9 rue Maubec) avant le 25 du mois en cours pour que la modification soit effective au 1 ^{er} jour du mois suivant. CELEBRATION : Seule la reprise d'activité professionnelle d'un des parents permet les modifications en cours de mois sur présentation d'un justificatif.
---	---

Extrascolaire
 Mercredi après-midi
 Vacances scolaires

En cas d'absence de l'enfant :
 Seules les absences pour raisons médicales seront déduites et uniquement si un certificat médical est présenté au Service Education (9 rue Maubec) sous 8 jours à compter du premier jour d'absence.

Les mercredis après-midi : Inscription ou annulation Avant le vendredi 17h qui précède le mercredi concerné Envoyer un mail au Service Education : education@plaisance-touch.fr * en précisant le nom, le prénom, l'école et le niveau scolaire de l'enfant ou se présenter au Service Education (9 Rue Maubec) Passé le 17h, toute annulation sera systématiquement facturée et aucun repas ne sera possible.	Les vacances scolaires : Inscrire mon enfant Durant la période d'inscription Déposer les fiches d'inscription au Service Education, 9 rue Maubec ou les envoyer par mail : education@plaisance-touch.fr * Les fiches d'inscription sont disponibles sur le site de la Mairie de Plaisance de Touch, au Service Education.
---	--

* Le service Education reçoit systématiquement vos mails pour en garantir la réception dans les 48h maximum. En cas de non réagissement des familles doivent se rapprocher directement du service.
 En cas d'annulation dans l'absence mail la demande formulée ne sera pas prise en compte.

CONTRAT DE BONNE CONDUITE :
 Semaine duau

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Je ne tape pas				
Je n'insulte pas mes camarades				
Je respecte et j'écoute les adultes				
Je résiste à la provocation d'un camarade (je vais voir l'animateur référent)				
J'ai une bonne attitude BONUS Laquelle....
BILAN DE LA SEMAINE			

A la fin de la semaine :
 Si 1 ou 2 : Sanction ALAE* et Maison*.
 Si 20 : FELICITATIONS !!! Du directeur du CLAE et des parents et prioritaire pour s'inscrire à une activité.

*Sanction ALAE : Reste avec l'animateur référent le lundi et le mardi de la semaine suivante, pas de toupie ni d'activités le reste de la semaine. L'animateur donnera des tâches en fonction de la situation (aide au rangement, aide à la cantine...).

*Sanction MAISON :

Je m'engage à respecter ce contrat de bonne conduite.
 Signature de : Signature du Directeur du CLAE

Signature des parents :

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL VOUS SIMPLIFIE LES TRANSPORTS



CONSIGNES GÉNÉRALES D'UTILISATION DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Votre enfant bénéficie d'une carte de transport lui permettant d'accéder gratuitement au service de transport scolaire organisé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne.

La présentation de cette carte est obligatoire lors de la montée dans l'autocar. Elle donne droit à un aller/retour quotidien (élèves demi-pensionnaires) ou hebdomadaire (élèves internes) sur le(s) service(s) indiqué(s). En outre, l'utilisation du service public des transports scolaires est soumise au respect des conditions suivantes :

1. Les points d'arrêt :

Les services de transport scolaire prennent en charge les élèves à un point d'arrêt répertorié sur la fiche horaire des circuits et les déposent, sauf cas particuliers, à proximité des établissements et inversement au retour. **Les arrêts non répertoriés sur la fiche horaire sont interdits.** Afin de préserver la qualité et la sécurité du service, le nombre de points d'arrêt doit rester limité. **Seules les communes sont habilitées à effectuer des demandes d'arrêt supplémentaires,** les familles doivent donc saisir la mairie de leur commune de domicile en cas de besoin.

2. Les horaires :

Les horaires mentionnés sur les fiches circuits sont indicatifs et peuvent subir de légères variations en fonction des conditions de circulation. Toutefois, il est conseillé aux élèves d'arriver 5 mn à l'avance afin d'éviter toute précipitation pour l'accès à l'autocar, source de danger.

L'autocar ne peut attendre les retardataires.

3. La responsabilité des déplacements entre le domicile et l'établissement à l'aller et au retour :

À l'aller comme au retour, les déplacements entre le domicile et le point de montée d'une part et les déplacements entre le point de dépose et l'établissement d'autre part, sont effectués par l'élève **sous la responsabilité de ses parents ou de son responsable légal.**

Pour plus de sécurité sur ce trajet, le port du gilet fluorescent est recommandé.

À l'aller comme au retour, les déplacements dans l'autocar entre le point de montée et le point de dépose sont effectués **sous la responsabilité du Conseil départemental.**

4. Les déplacements des élèves âgés de moins de six ans :

Les élèves scolarisés en maternelle et les élèves âgés de moins de six ans scolarisés en école élémentaire doivent rester **sous la responsabilité d'un adulte tout au long de leur déplacement entre le domicile et l'école.**

Ce principe implique que ces jeunes enfants doivent être accompagnés et attendus au point d'arrêt par un parent ou une personne adulte désignée.

En outre, ces élèves ne peuvent accéder aux véhicules de plus de 10 places adultes que si un accompagnateur, mis à disposition par les communes, est présent à bord.



5. Les déplacements des élèves âgés de plus de six ans

Les élèves de plus de six ans scolarisés en école élémentaire ne sont plus soumis à cette chaîne de responsabilité et à l'obligation de prise en charge par un adulte à la descente du car. Néanmoins, il incombe aux familles de prendre toutes dispositions utiles en fonction de l'âge et du niveau d'autonomie de leur enfant.

6. L'obligation de fréquentation du transport scolaire :

Il est rappelé aux parents que le service public de transport scolaire doit être fréquenté à raison d'un minimum de 7 trajets hebdomadaires (75 %). Concernant les accords, il est demandé aux familles d'informer systématiquement les accompagnateurs et/ou les Directeurs d'Académie de toute modification des conditions d'utilisation du service.

7. L'utilisation des services au quotidien :

Pour toute question, signalement ou litige, les familles doivent saisir le Conseil départemental par écrit ou en composant le n° vert 0800 011 593, les transporteurs verser les établissements scolaires ou les maires.

De plus, afin de préserver les jeunes usagers, il est rappelé que l'accès à l'autocar est interdit à toute personne étrangère au service.

8. Consignes de sécurité et règles démontreuses de discipline :

Avant la montée :

- Arriver 5 mn avant l'heure
- Attendre l'autocar au point d'arrêt prévu.
- Ne pas jouer ou courir sur la chaussée.
- Ne monter qu'après l'arrêt complet de l'autocar.
- Ne pas se bouculer ni s'appuyer sur le véhicule.

À la montée :

- Présenter sa carte de transport.
- Ne rien déposer dans le couloir central.

- Utiliser les porte-bagages ou poser les cartables sur les sièges.
- Ne jamais rester debout près du conducteur.

Dans l'autocar :

- Attacher la ceinture de sécurité lorsque l'autocar est équipé (*).
- Rester assis.
- Respecter le conducteur et écouter ses recommandations.
- Ne pas chier ni cracher.
- Ne pas toucher aux portes.
- Ne pas jeter la tête ou le bras par la vitre ouverte.
- Ne jamais fumer ni cracher.
- Ne manipuler ni briquets, ni allumettes, ni objets dangereux ou tranchants (couteil, canif, ciseaux, etc.).
- Régler son téléphone en mode vibreur et pour la musique, utiliser des écouteurs.

À la descente :

- Attendre l'arrêt complet de l'autocar.
- Pas de bouculades.
- Rester sur le bas-côté ou le trottoir jusqu'au départ de l'autocar.
- Ne pas passer devant.
- Ne jamais s'appuyer sur le car.
- Pour traverser attendre que l'autocar soit suffisamment éloigné.
- Faire attention en traversant.
- Ne pas courir.

9. Sanctions encourues :

Dans le cas du non-respect des règles de discipline et de sécurité : chahut, insolence, refus de l'ascens.

► L'élève encourt dans un premier temps un avertissement par courrier adressé à la famille.

Dans les cas de récidives ou si les premiers faits sont plus graves : comportement irrespectueux, violences, détérioration...

► Des sanctions plus lourdes sont appliquées, une exclusion temporaire (de 2 à 15 jours) voire définitive dans certains cas et après avis des Services de l'Éducation Nationale.

► Le non-paiement de la somme déduite par le département sur une infraction au Code de la route, constitue une amende de 40 euros, en cas de contrôle par les autorités de police et gendarmerie.

Dans tous les cas, le Conseil départemental compte sur le sens de la responsabilité des élèves pour respecter ces règles de sécurité et de civilité et sur la contribution des parents d'élèves pour faire des transports scolaires un service agréable à vivre et sécurisé.